TSBM Assemblée générale extraordinaire du 22/11/2025

2025 – AG - 02

pas de tir 10m.

La feuille de présence est visée par les présents, les pouvoirs sont présentés.

Echanges

Mesdames, Messieurs,
Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence.

Il est 14h35,
Nous sommes _74_ présents ou représentés sur 108 licenciés (80 présents à 14h45), notre assemblée peut donc valablement être tenue.

Les votes de cette assemblée peuvent se tenir à main levée ou à bulletin secret si quelqu'un le souhaite. Le Président demande si quelqu'un souhaite le vote à bulletin secret ? Les votes se feront donc à main levée.

Cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour vous présenter la situation.
L'achat des installations par nos clubs respectifs et conjointement (le TSBM et le T3CBM) avec le concours et l'aide de la municipalité de BAGNOLS SUR CEZE, à priori et en l'instant présent ne devrait plus être d'actualité pour le motif suivant : la municipalité de BAGNOLS SUR CEZE se porte acquéreuse seule des installations auprès du CSE ORANO.

Nous changerons donc de propriétaire. A charge pour nous de veiller à ce que nos intérêts convergent et que la continuité de notre sport sur le site qui, je le rappelle a été pour une grande partie aménagé et construit par nos anciens dont certains sont encore présent au club perdure le plus longtemps possible.

C'est pourquoi le Président demande à l'assemblée aujourd'hui de renouveler, aux membres du bureau et au Président, son soutien afin de pouvoir défendre nos intérêts, et donc de pouvoir signer tous les documents nécessaires à l'instruction de cette affaire auprès des responsables demandeurs (Mairie, Notaire ou autres) dans l'objectif de la continuité de notre club et de nos pratiques sportives sur le site.

La demande est soumise au vote :

- **Personne n'est contre.**
- **Personne ne s'abstient.**

La demande est adoptée par l'assemblée.

Merci de votre confiance.

Dans un souci de bonne entente avec les autres usagers du site, le Président demande à tous de rouler au pas sur le site et de faire preuve de prudence dans vos déplacements.

Questions diverses

Le Président donne la parole à l'assemblée dans une foire aux questions :

Quelle certitude a le TSBM que la Mairie souhaitera continuer avec nous ?

➔ Le TSBM n'en a aucune à date

A quel prix seront rachetés les terrains sur lesquels sont implantés le TSBM et leT3CBM ?
- ➔ Le TSBM n'a pas connaissance de cette information

Est-ce qu'il y aura un bail locatif ?
- ➔ Il ne devrait pas y avoir de bail locatif avec la Mairie

La Mairie *pourra-t-elle imposer des horaires ?*
- ➔ C'est possible, une convention sera rédigée pour préciser les modalités de mise à disposition et d'utilisation

Quel est l'intérêt de la Mairie ?
- ➔ La Mairie tient ses engagements

Est-ce qu'il peut y avoir un autre acheteur ?
- ➔ C'est possible mais peu probable à date

Est-ce que le Stand 200 m est concerné ?
- ➔ Non le stand 200m (terrain et locaux) est propriété du TSBM

Devrons nous changer les statuts du TSBM ?
- ➔ Non probablement pas, plutôt le règlement intérieur

Pratiquerons nous toujours la ristourne pour les adhérents CEA et Orano ?
- ➔ Aujourd'hui le TSBM est toujours affilié ASBM, à voir ensuite selon l'évolution des règles d'attribution et des retours des sommes engagées.

Quel est le principal intérêt d'être affilié aux différentes ligues et à la FFT ?
- ➔ Ceci est une obligation pour pouvoir pratiquer notre sport
- ➔ L'Occitanie « chapote »les ligues Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées

Quid des autorisations de détention ?
- ➔ Aujourd'hui les avis favorables sont dématérialisés, instruction sur ITAC et visa du Président

Piratage de la FFT : est-ce normal que la FFT n'ait pas permis de déposer plainte par les Ligues ?
De même est-ce normal que la FFT n'ait pas permis de déposer plainte pour les adhérents sur un site gouvernemental ?
- ➔ Nous n'avons pas d'informations complémentaires aux communications FFT à date
- ➔ Il est rappelé qu'il faut changer son mot de passe sur EDEN sinon les licences sont « invalidées » à titre préventif (problématique)
- ➔ Il est conseillé de ne pas ouvrir sa porte à des inconnus, même si en uniforme, sauf si ils sont porteur d' une commission rogatoire, une carte professionnel ou lors d'une enquête.

Pas d'autres questions.
Le Président clôture cette réunion, il est 15h07.

Le Président	Le trésorier adjoint	Le secrétaire
Pascal MARGOTTEAU	Olivier ANTOINE	Guillem QUATRECASAS